

2020
2021

FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- Les heures d'ouverture de l'accueil de loisirs : 8h30 - 18h
- Accueil ouvert pendant la 1ère semaine des vacances (Toussaint, Février, Avril), ainsi que pendant les vacances d'été, du 7 au 23 juillet et du 23 au 27 août
- L'ouverture des réservations : 1 mois avant les vacances, par mail
- Aucun changement possible la semaine précédant les vacances. Passé ce délai, un remboursement ne sera possible qu'en cas de présentation d'un certificat médical
- Les repas sont fournis aux enfants (prix en fonction du quotient)
- Le règlement se fait au moment de l'inscription, à l'accueil de la Maison de Quartier

	- de 800€	800 à 1200€	+ de 1200€
1er trimestre	136,5€	162,5€	182€
2ème trimestre	147€	175€	196€
3ème trimestre	84,5€	100€	112€
1/2 journée	5,25€	6,25€	7€
Journée	10,5€	12,5€	14€
Semaine	52,5€	62,5€	70€
Repas	3,5€	4€	4,5€
Sortie en % de prise en charge de la Maison de Quartier	50%	35%	15%
Exemple :	A la charge des familles :	A la charge des familles :	A la charge des familles :
- Piscine : 3,90€	- Piscine : 1,95€	- Piscine : 2,5€	- Piscine : 3,30€
- Accrobranche : 14€	- Accrobranche : 7€	- Accrobranche : 9,1€	- Accrobranche : 11,90€
- Patinoire : 4,90€	- Patinoire : 2,5€	- Patinoire : 3,2€	- Patinoire : 4,15€

Le soir, si vous récupérez votre enfant en retard, vous serez facturé 3€ le 1/4 d'heure.

Au bout de 3 retards, nous vous facturerons 10€ supplémentaires

LES OBJECTIFS

- Respecter et s'adapter aux rythmes et aux envies des enfants
- Contribuer à l'apprentissage de l'autonomie au sein du groupe
- Favoriser les relations et échanges entre les enfants, parents et animateurs dans un respect mutuel

LES MERCREDIS

- Les heures d'ouverture de l'accueil de loisirs : 8h30 - 18h
- Les heures de départ possibles : de 11h45 à 12h15, de 13h15 à 13h30 et de 17h15 à 18h
- Inscription au trimestre
- Le règlement se fait au moment de l'inscription à l'accueil de la Maison de Quartier
- Le goûter est fourni aux enfants

MAISON DE QUARTIER LA TOUCHE

6 rue du cardinal Paul Gouyon
35000 RENNES
02 99 54 45 12
kevin.bilcard@mqlt.fr
yanto.canova@mqlt.fr
www.mqlt.fr



Mention «lu et approuvé» :

Signature des parents :



AUTORISATION PARENTALE ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

Je soussigné(e) Mme Mr , responsable de l'enfant , autorise messieurs Kevin BILCARD et Yanto CANOVA, directeurs de l'accueil de loisirs, à prendre toutes décisions nécessaires, dans l'intérêt de mon enfant, lors des activités enfance, organisées par l'accueil de loisirs de la Maison de Quartier La Touche, après avoir essayé de me contacter au :

Domicile :

Travail :

Portable :

Autre :

Adresse postale :

① Si inscription 2019 - 2020 y a-t-il des changements sur la fiche sanitaire ?

OUI

NON

② Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement médical ? (diabète, hémophilie, asthme, allergie etc.)

OUI

NON

Si oui, précisez :

③ Votre enfant a-t-il besoin d'un accompagnement spécifique ? (handicap moteur ou autre)

OUI

NON

Si oui, précisez :

④ J'autorise la maison de quartier La Touche à diffuser des photos de mon enfant pour la présentation des activités :

Sur les grilles du hall d'entrée :

OUI

NON

Sur le site www.mdqlatouche.com :

OUI

NON

Sur nos réseaux sociaux :

OUI

NON

⑤ J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison :

OUI

NON

⑥ Mon enfant peut être transporté :

En car ou en minibus :

OUI

NON

En voiture :

OUI

NON

⑦ Transfert de garde :

Arrivée : le transfert de garde s'effectue à partir du moment où l'enfant a été confié auprès de l'animateur de son groupe.

Départ : le transfert prend effet à l'arrivée des parents dans les salles d'activités.

Accueil informel : Les ados et pré-ados sont sous la responsabilité de l'animateur tant qu'ils participent aux différentes activités. À partir du moment où les jeunes quittent l'animateur, ils ne seront plus sous sa responsabilité.

⑧ J'autorise mon enfant à utiliser la salle informatique (la charte d'utilisation est disponible auprès de l'animateur multimédia) :

OUI

NON

⑨ Si vous souhaitez être informé des animations et recevoir les programmes d'activités, indiquez ci-dessous votre adresse mail :

⑩ Profession (d'un des parents) :

⑪ N° allocataire CAF :

⑫ J'autorise le secrétariat de la Maison de Quartier La Touche à consulter CAFPRO :

⑬ Régime d'appartenance :

OUI

NON

Générale et fonctionnaire :

Agricole :

Maritime :

Autres :

⑭ Règlement d'adhésion :

Espèces :

Chèques :

Chèques vacances :

Mention «Lu et approuvé» :

Signature :

Mention «lu et approuvé» :

Signatu

IMPORTANT : En raison des conditions sanitaires, merci de joindre OBLIGATOIREEMENT la fiche sanitaire de liaison à votre demande, même pour une réinscription.